



Le 19 juin 2015

L'énergie au service de l'environnement



# Avertissement

Cette présentation inclut des déclarations et données prospectives qui ne constituent pas des garanties de performance future. Ces déclarations et données sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles du management et dépendent d'un certain nombre de facteurs et incertitudes pouvant entraîner un écart significatif des résultats réels par rapport auxdites déclarations et données. Au premier chef de ces facteurs et incertitudes figurent en particulier les facteurs de risque décrits dans les documents enregistrés ou déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de THEOLIA ([www.theolia.com](http://www.theolia.com)) que les investisseurs sont invités à consulter. THEOLIA ne prend aucun engagement et ne sera en aucune façon tenue, d'actualiser ou modifier ces déclarations et données prospectives.

Certaines des informations contenues dans cette présentation ne figurent pas dans les comptes de THEOLIA (sociaux ou consolidés) au titre des exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante par les Commissaires aux comptes de la Société. Aucune déclaration, garantie ou obligation (expresse ou tacite) n'est faite, donnée ou souscrite au titre de l'exactitude, de l'exhaustivité comme du caractère adéquat de ces informations, qui ne peuvent servir de fondement à toute décision (d'investissement ou autre).

# Sommaire

- Événements de l'année 2014
- Revue stratégique
- Résultats 2014
- Rapports des Commissaires aux comptes
- Résolutions proposées au vote



# Événements de l'année 2014

- Succès du plan de restructuration => structure financière assainie
  - Augmentation de capital (59,8 millions d'euros)
  - Remboursement partiel anticipé des OCEANEs (59,8 millions d'euros)
  - Modification des termes des OCEANEs : rééchelonnement du remboursement de la dette résiduelle sur les 5 prochaines années
- Poursuite du développement
  - Construction du projet de la Haute Borne (21 MW en France) : mise en service prévue au S2 2015
  - Obtention d'un nouveau permis de construire (21 MW en France)
  - Maroc (100 MW) : processus de sélection du fournisseur de turbines
- Désengagement des activités non-éoliennes
  - Cession de Seres Environnement (IFRS 5)
  - Cession du parc solaire (« Activité non-éolienne »)



➤ Revue stratégique



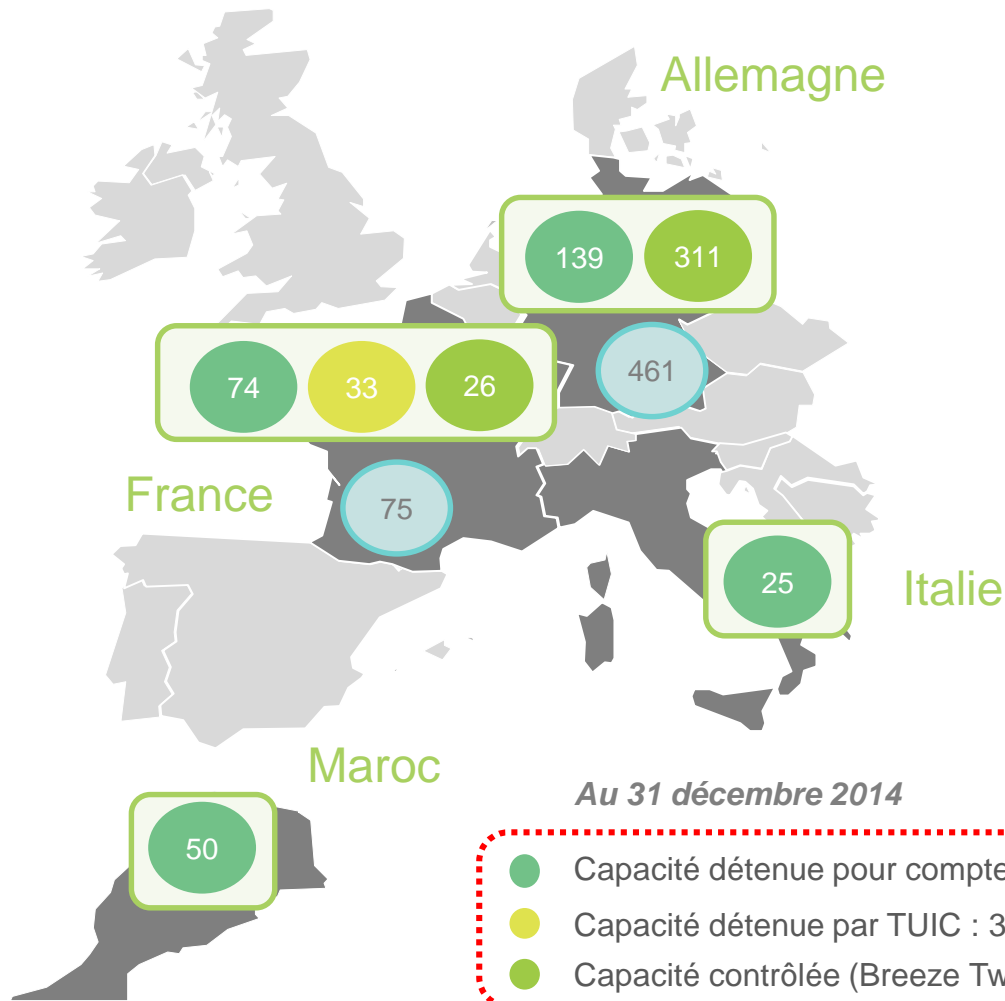
# Une activité récurrente à forte marge

- Contrats de rachat de l'électricité produite sur 15 à 20 ans [prévention contre la volatilité des marchés – réduction du risque]
- Tarifs garantis
- Rentabilité opérationnelle comprise entre 65 et 75 % en fonction du vent
- Cash flows réguliers [activité sans fluctuations majeures]
- Dette projet sans risque [remboursements garantis par les cash-flows des parcs]

**Activité sécurisée et rentable  
= 86 % du chiffre d'affaires consolidé en 2014**



# Une solide base d'actifs en exploitation



*Au 31 décembre 2014*

- Capacité détenue pour compte propre : 288 MW
- Capacité détenue par TUIC : 33 MW
- Capacité contrôlée (Breeze Two Energy) : 337 MW
- Capacité installée pour compte de tiers : 536 MW

**658 MW**



# Un objectif de développement significatif

<i>Au 31 décembre 2014</i>	Développement	Permis déposés	Mise en service S2 2015	
			Permis obtenus	En construction
France	102	59	88	21
Maroc	200	-	100	-
Allemagne	-	-	10	-
<b>Total projets</b>	<b>302</b>	<b>59</b>	<b>198</b>	<b>21</b>

**Un objectif de doublement de la capacité installée en France et au Maroc**

**219 MW ayant obtenu toutes les autorisations**





# Le co-investissement en réponse à l'intensité capitalistique

- Véhicule d'investissement avec deux acteurs de l'énergie en Europe (IWB en Suisse et Badenova en Allemagne)
- 2 parcs en exploitation (33 MW)
- 1 parc en construction (21 MW - mise en service S2 2015)
- Réduction des fonds propres immobilisés dans les projets
- Poursuite du développement [réallocation des marges aux investissements]
- Prestations additionnelles [chiffre d'affaires et marges additionnels]

- 1) Développement avec apport en fonds propres réduit**
- 2) Équilibre de la trésorerie**



# Conclusion

- Activité de production d'électricité sécurisée sur le long terme, assimilable au modèle des infrastructures
- Technologie mature, fiable et accessible à un prix compétitif
- Un modèle adapté au secteur de l'énergie
- Un bilan rééquilibré, en adéquation avec nos ambitions de développement

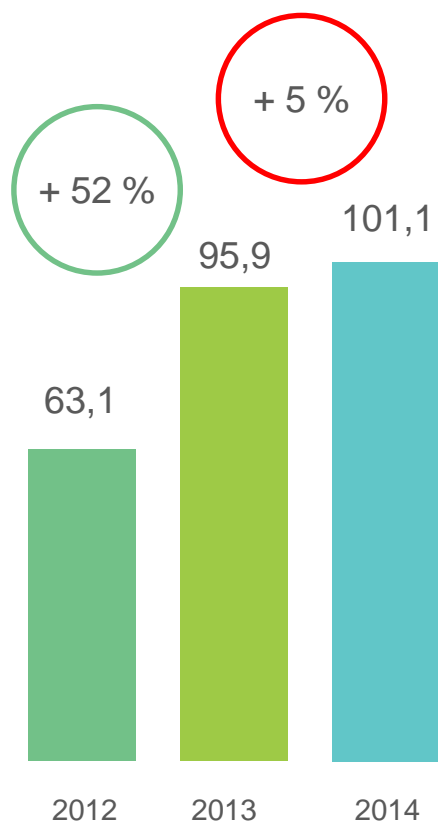
**Le Groupe est prêt à croître**  
**Objectif de développer une base d'activité pérenne pour assurer la rentabilité sur le long terme**



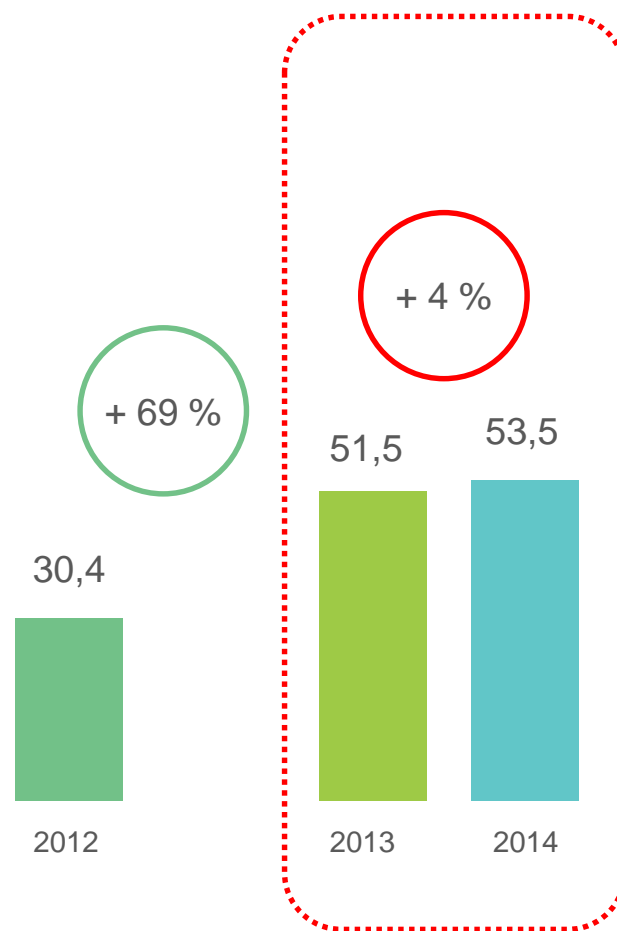
➤ Résultats annuels 2014



# Chiffre d'affaires et EBITDA consolidés



Chiffre d'affaires consolidé  
(en millions d'euros)



EBITDA consolidé  
(en millions d'euros)



# De l'EBITDA au résultat opérationnel

(en millions d'euros)

	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>EBITDA</b>	<b>53,5</b>	<b>51,5</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(37,3)</b>	<b>(36,1)</b>
<b>Pertes de valeur</b>	<b>(6,5)</b>	<b>(16,0)</b>
<b>Autres</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(5,4)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7,6</b>	<b>(6,0)</b>



Résultat opérationnel en forte amélioration



# Résultat financier

(en millions d'euros)

	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Résultat financier courant</b>	<b>(27,7)</b>	<b>(32,5)</b>
<b>Charge d'intérêts liée aux OCEANES</b>	<b>(14,7)</b>	<b>(13,9)</b>
<b>Charge d'intérêts liée aux parcs éoliens en exploitation</b>	<b>(13,7)</b>	<b>(19,1)</b>
<b>Autres</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>
<b>Résultat financier non-courant</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(7,2)</b>
<b>Dépréciations d'actifs financiers</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(7,2)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(29,5)</b>	<b>(39,7)</b>

- Charge d'intérêt 2014 liée aux OCEANES : 4,2 m€ de charge d'intérêts + 10,5 m€ de charge IFRS non-cash
- Réduction nette des intérêts relatifs à la dette obligataire de Breeze Two Energy
- Réduction significative des dépréciations d'actifs financiers



# Synthèse du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	101,1	95,9
<b>EBITDA</b>	53,5	51,5
<b>Résultat opérationnel courant</b>	16,4	15,7
<b>Résultat opérationnel</b>	7,6	(6,0)
<b>Résultat financier</b>	(29,5)	(39,7)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	(25,2)	(42,0)
<b>Dont principaux éléments exceptionnels</b>	(8,5)	(24,6)
<b>Dont charges supplémentaires IFRS OCEANES</b>	(10,5)	(9,7)
<b>Solde</b>	(6,2)	(7,7)

- « Solde 2014 » essentiellement impacté par des conditions de vent peu favorables



# Structure de la dette financière

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Emprunt obligataire convertible (OCEANES)</b>	<b>(67,8)</b>	<b>(119,0)</b>
<b>Financements de projets <sup>(1)</sup> dont :</b>	<b>(325,6)</b>	<b>(370,6)</b>
<i>Emprunts bancaires – parcs THEOLIA <sup>(1)</sup></i>	<i>(123,4)</i>	<i>(147,1)</i>
<i>Emprunts obligataires - parcs Breeze Two Energy <sup>(1)</sup></i>	<i>(202,2)</i>	<i>(223,5)</i>
<b>Autres passifs financiers dont :</b>	<b>(26,6)</b>	<b>(16,2)</b>
<i>Instruments financiers dérivés (swap)</i>	<i>(10,9)</i>	<i>(7,1)</i>
<i>Autres <sup>(2)</sup></i>	<i>(15,7)</i>	<i>(9,1)</i>
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE</b>	<b>(419,9)</b>	<b>(505,9)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>77,9</b>	<b>84,8</b>
<b>Autres actifs financiers <sup>(3)</sup></b>	<b>16,0</b>	<b>11,6</b>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(326,1)</b>	<b>(409,5)</b>

- 83,4 m€

(1) Dettes sans recours sur THEOLIA.

(2) Prêts d'actionnaires et comptes courants.

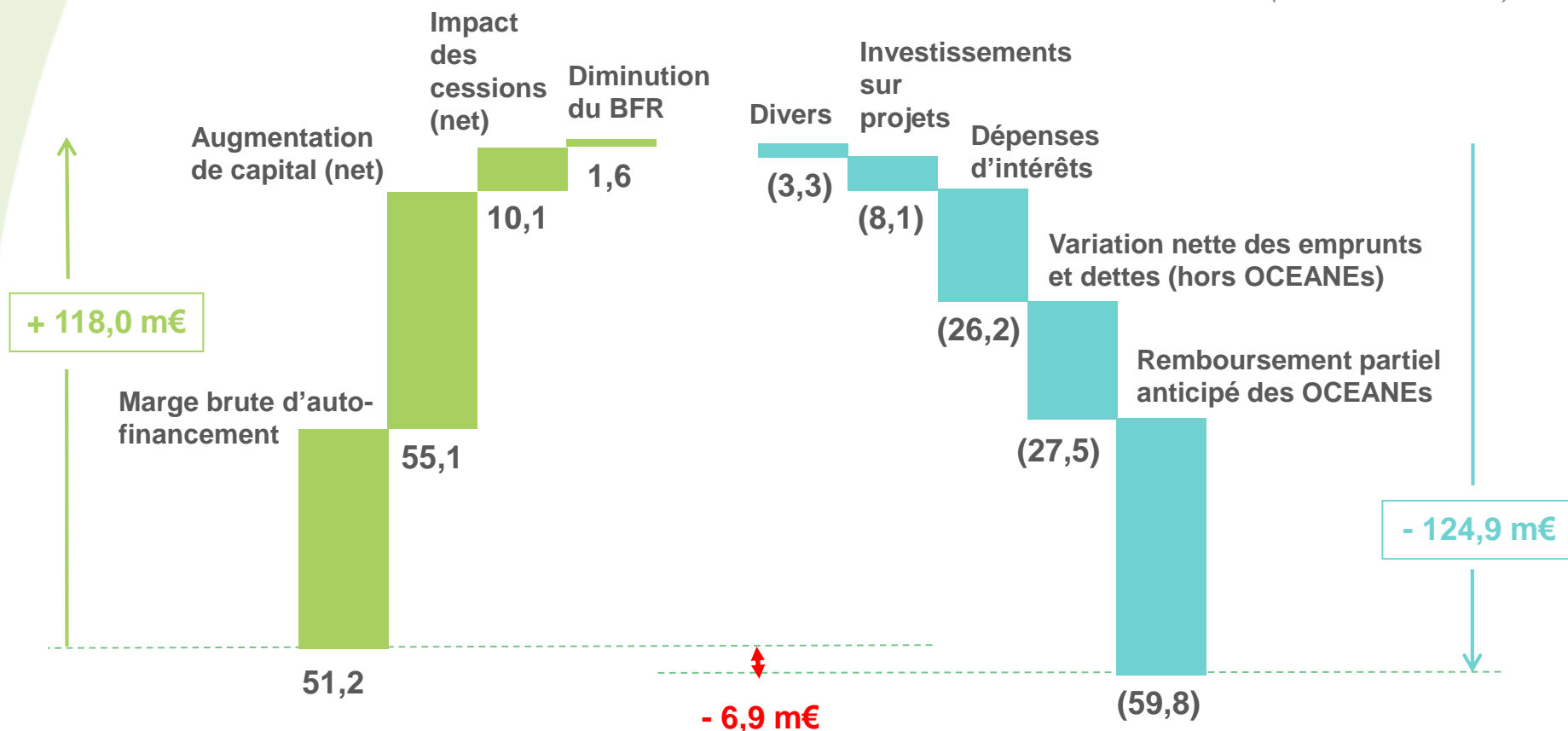
(3) Prêts et créances accordés aux coentreprises mises en équivalence.





# Variation de la trésorerie

(en millions d'euros)



- 
- Rapports des Commissaires aux comptes



➤ Résolutions proposées au vote



# 1<sup>ère</sup> résolution

*Approbation des comptes sociaux de l'exercice  
clos le 31 décembre 2014*



## 2<sup>ème</sup> résolution

*Approbation des comptes consolidés de l'exercice  
clos le 31 décembre 2014*



## 3<sup>ème</sup> résolution

*Affectation du résultat de l'exercice clos  
le 31 décembre 2014*



## 4<sup>ème</sup> résolution

*Approbation des conventions et engagements soumis aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce*



## 5<sup>ème</sup> résolution

*Nomination de Monsieur Jérôme Louvet  
en qualité d'administrateur de la Société*





## 6<sup>ème</sup> résolution

*Ratification de la cooptation de Monsieur Thibaut de Gaudemar en qualité d'administrateur de la Société*



## 7<sup>ème</sup> résolution

*Renouvellement du mandat de Monsieur Thibaut de Gaudemar en qualité d'administrateur de la Société*



## 8<sup>ème</sup> résolution

*Renouvellement du mandat de Madame Lilia Jolibois  
en qualité d'administrateur de la Société*



## 9<sup>ème</sup> résolution

*Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription*



# 10<sup>ème</sup> résolution

## *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*



Merci de votre attention